

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_217 : CRÉATION D'UN PARKING P+R ZONE DE RIEUMAS -
COMMUNE DE MARSSAC SUR TARN – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

L'an deux mille vingt , le quinze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 15 décembre 2020 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur David DONNEZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, Monsieur Jacques ROUSSEL

Membre excusé : Monsieur Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Laurence PUJOL (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Gilbert HANGARD (pouvoir à Anne GILLET VIES), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 15 DÉCEMBRE 2020

N° DEL2020_217 : CRÉATION D'UN PARKING P+R ZONE DE RIEUMAS - COMMUNE DE MARSSAC SUR TARN – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Monsieur Jean-Michel BOUAT, rapporteur,

Par délibération du 17 juillet 2018, vous avez approuvé le plan de financement du parking P+R Rieumas comme suit :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Création du parking P+R - Rieumas	632 126 €	Etat 30 %	189 638 €
		Région 30 %	189 638 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	252 850 €
TOTAL	632 126 €		632 126 €

Dans ce cadre, l'Agglomération a reçu une notification de subvention de l'État d'un montant de 189 638 €.

A la suite des échanges avec les services de la Région, les aménagements paysagers prévus dans le projet peuvent être intégrés et financés dans le cadre du dispositif Bourg Centre, dans lequel la commune de Marssac-sur-Tarn s'est inscrite.

Afin d'intégrer ces aménagements et permettre leur mise en œuvre, le plan de financement intégrant les coûts d'aménagement des espaces verts est modifié comme suit :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Création du parking P+R - Rieumas	656 729 €	Etat 29 %	189 638 €
		Région 30 %	197 019 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	270 072 €
TOTAL	656 729 €		656 729 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du Bureau communautaire du 1er décembre 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la modification du plan de financement de l'opération « : Création d'un parking P+R zone de Rieumas - sur la commune de Marssac sur Tarn » comme suit :

DEPENSES €HT		RECETTES €HT	
Création du parking P+R - Rieumas	656 729 €	Etat 29 %	189 638 €
		Région 30 %	197 019 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	270 072 €
TOTAL	656 729 €		656 729 €

SOLLICITE la subvention prévue au plan de financement auprès de la Région Occitanie.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 15 décembre 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL